mars 1848.

QUEBEC, 17 mars 1848.

MONSIEUR,

Etant sur le point d'entreprendre une nouvelle mission dans une contrée qui ne dépend pas du Canada, et où par conséquent je ne puis me flatter d'avoir part aux libéralités de l'association qui y a été établie pour la propagation de la foi ; ayant cependant tout à faire dans un pays où je ne dois trouver que la terre nue, j'ose implorer votre coopération pour obtenir de vos paroissiens quelques légères aumônes au moyen desquelles je puisse entreprendre la construction d'une chapelle au chef-lieu de la mission. Je sais que la disette dont le Canada souffre depuis long-temps, jointe aux sacrifices que ses habitants sont continuellement obligés de faire pour des œuvres de charité, a dû réduire considérablement leurs ressources. Mais je n'ignore pas non plus combien nos chers compatriotes ont à cœur le succès des missions du Nord-Ouest, où l'on rencontre partout des Canadiens, ou de leurs enfants, employés au service des compagnies de traites, ou alliés avec les nations sauvages. Voilà ce qui m'enhardit à recourir avec confiance à leur générosité. D'ailleurs je ne leur demande qu'une légère obole: le sou donné par les fidèles du diocèse dans une quête faite à l'église me mettrait indubitablement en moyen d'exécuter mon projet.

Le siége de cette mission sera *Pimbina*, situé à l'embouchure d'une petite rivière du même nom, sur la gauche de la rivière-rouge. Ce fut là que s'établit en 1818, le vénérable M. Dumoulin, qui, dans des temps difficiles, y bâtit une chapelle, et y annonça le premier la parole de Dieu, avec un zèle qui a rendu sa mémoire précieuse aux yeux de tous les habitants du pays.

Pimbina résume dans l'esprit des métis et le nom chéri de leur premier missionnaire et le souvenir heureux du jour où ils furent tous appelés à la lumière de la foi. Ce poste, peu après son établissement, ayant été reconnu se trouver au sud du 49° parallèle, et conséquemment sur le territoire des Etats-Unis, le gouverneur de la colonie ordonna à ses habitants d'aller s'établir au nord sur le territoire britannique. Ceux-ci obéirent à regret; mais quelques-uns retournèrent plus tard dans cette localité qui leur offrait plus d'avantages.

La mission de Pimbina comprend toute cette partie du territoire de la Baie d'Hudson qui est au sud du 49° parallèle, formant une étendue de pays d'environ 150 lieues du nord au sud, sur à peu près 350 lieues de l'est à l'ouest. On y rencontre un grand nombre de tribus sauvages vivant de la chasse du bison qui y est encore abondante. C'est là encore que vont chercher une nouvelle patrie ces nations indiennes dont le gouvernement des Etats-Unis a acheté les terres et qui sont obligées de fuir pour faire place aux colons européens. Le sol en est fertile, et n'attend plus que la charrue pour ouvrir son sein à une culture productive. L'air y est salubre, et l'on n'y connaît point ces fièvres malignes qui se font sentir avec tant de rigueur plus au sud sur le territoire dont les eaux vont se jeter dans le golphe du Mexique.

Si vos paroissiens, Monsieur, daignent répondre à mon appel, je vous prie de vouloir bien envoyer leurs offrandes à M. le grand-vicaire le plus voisin, ou au secrétariat de l'archevêché. Je sollicite en même temps pour ces missions lointaines et pour ceux qui doivent y travailler, une part dans leurs ferventes prières.

J'ai l'honneur d'être avec une respectueuse considération,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

G. A. BELCOURT, PTRE.,

*Missionnaire.*